

Prochain Conseil

15 octobre 2015 à 20h30

En septembre, sois prudent, achète bois et vêtement !

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 15 le 8 septembre 2015

Les conseillers municipaux se sont réunis sous la présidence du maire Jean Louis VIGNON pour aborder le projet bibliothèque-garderie, le Plan d'Urbanisme Intercommunal, le schéma de mutualisation communautaire et les travaux en cours.

Bernard LE CAHAREC, excusé, a donné pouvoir à Hervé LE MENS.

En préambule, le maire a évoqué la situation internationale autour de la guerre en Syrie et le désarroi des migrants arrivant en Europe. Sollicité par un collectif local qui souhaite accueillir une famille de syriens fuyant la guerre, il dit son souhait de voir la commune accompagner ce collectif dans sa démarche d'aides, en collaboration avec les services de l'État (voir page 4).

I PROJET ECOLE GARDERIE

Julien POUPON, 1^{er} adjoint, expose l'avancée de la procédure d'appel à candidature d'architectes. Suite à la diffusion du cahier des charges du futur complexe garderie et bibliothèque, 13 cabinets ont répondu en exposant leurs compétences. La commission d'appel d'offres a retenu 5 candidats, lesquels auront à présenter un pré-projet et un estimatif financier. Les objectifs sont que d'ici

fin janvier le cabinet retenu ait finalisé son avant projet et que les travaux débutent fin 2016.

II PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le maire expose au conseil la démarche du Plui que la Communauté de communes est prête à mettre en œuvre pour une meilleure cohérence des politiques d'urbanisme au sein du territoire. Cette procédure dont la prise en charge financière est faite par la CCPLD, aura comme avantage de sécuriser juridiquement notre actuel PLU. La commune restera à l'avenir toujours décisionnaire et compétente en matière d'urbanisme. Le conseil émet un avis favorable au projet, moins une abstention.

III SCHÉMA DE MUTUALISATION

Adopté par la CCPLD en juin, le schéma de mutualisation des services du territoire a également été approuvé (moins 4 abstentions). Ce document, point de départ des mutualisations déployées tout au long du mandat, vise à mettre en commun des moyens (personnel comme matériel) au sein de l'intercommunalité dans divers domaines : l'urbanisme, l'informatique, les marchés publics, la gestion des ressources humaines,

la gestion financière, les services techniques et l'action sociale.

IV TRAVAUX EN COURS

Hervé LE MENS, adjoint aux travaux, fait le bilan des réalisations de l'été. La scène de théâtre de Ty Kreis-Ker a été rénovée et peinte en noir, répondant correctement à l'activité théâtrale. A l'école des travaux ont été effectués et le skate park sera très prochainement construit (coût 18 000 € financé par 9 000 € de subvention de la réserve parlementaire du député Richard FERRAND).

Côté voirie, René RAUD fait le point sur le marquage au sol en cours dans la commune et l'intégration de la voirie du Hameau de Kerdostin dans la voirie communale.

V EN BREF

Pascale CORRE-DIVERRES, adjointe à la jeunesse, fait le point sur la rentrée scolaire et la fréquentation des TAP (voir page 6). 197 élèves fréquentent l'école communale et 102 participent aux TAP désormais payantes (2 €/semaine/enfant).

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune*

LE SIVURIC FÊTE SES 10 ANS !

Vous êtes parents, enfants, voisins, agents des collectivités, enseignants, élus ; une porte ouverte du SIVURIC est organisée le samedi 3 octobre de 10h à 13h. Depuis 10 ans maintenant, le SIVURIC propose des repas équilibrés et de qualité en privilégiant les produits

issus de l'agriculture biologique ou locale.

Cette porte ouverte sera l'occasion de rencontrer les agents et élus de vos communes, de visiter les locaux lors d'un moment de convivialité. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le SIVURIC. Tél. 02 98 25 80 00 ; courriel : sivuric@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 10 juillet est né **Lohen EL JAZOULI LE BORGNE**, domicilié 230 rue de Pen an Dorguen.

Le 18 août est né **Melvin QUEGUINER**, domicilié 4 Kergoat.

Le 21 août est née **Hanaé TRÉGUIER**, domiciliée Le Quinquis.

Mariages

Joséphine DELAPLACE et Julien-Ludwig DUMONT, Le 15 août.



STEP

Les travaux d'extension de la station d'épuration se sont terminés par la finition des allées de circulation en enrobé. Les roseaux des filtres ont commencé à pousser et la cuve de chlorure ferrique, qui permet de récupérer le phosphore, doit être chargée vers le 15 septembre.

La mise au point de la station (repérage et correction des éléments défaillants) est terminée. L'étape de réglage et d'optimisation du fonctionnement va commencer et doit durer environ deux mois. L'inauguration aura lieu après cette étape.



PETITES ANNONCES

Vous êtes nés en 1950 ou 1955

Nous organisons un repas avant la fin de l'année pour les personnes nées en 1950 ou 1955. Si cela vous intéresse veuillez contacter Michel CORNEC : 02 98 25 91 52 51 (année 1950) et Annie MOAL : 02 98 25 02 09 ou Monique ROQUINARC'H : 02 98 25 02 67 (année 1955)

L'ASP Armorique recherche des bénévoles pour accompagner des résidents dans des EHPAD, à domicile ou en service de soins palliatifs.

Ces bénévoles proposent une présence, une écoute.

Renseignements au 06 45 21 84 83.

Recherche 6 à 8 m³ de terre végétale à acheter, soit une remorque de tracteur agricole. Tel le soir au 02 98 25 03 68.

Recherche personne pouvant emmener notre enfant de 8 ans sur Brest le mercredi entre midi et deux heures, moyennant partage des frais.

Merci de contacter : Alice et Philippe DAVID-BAUDRILLER, de Saint-Urbain, au 06 41 97 51 69 ou 06 09 02 25 45 ou 02 98 25 00 04.

Compositeur arrangeur membre de la SACEM. Je donne des cours de piano chez vous et suis spécialisé en musiques actuelles.

Si vous voulez jouer immédiatement du piano et vous faire plaisir en jouant les morceaux du moment, appelez Marc DANIEL au 06 43 30 54 44. Possibilité de prêt d'un piano numérique pour commencer.

À adopter chatons de 2 mois sevrés un mâle (roux) et une femelle (blanche) Tel : 02 98 25 07 23 ou 06 45 54 20 59

Perdu chatte blanche, marron et noire à poils longs. Elle est pucée. Tel au 06 80 68 69 25.

Trouvé : gilet, lunettes, pendentif, de nombreuses clefs de voiture, porte de garage, ... N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie. Certaines clefs sont là depuis un moment.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 21 septembre
Le malade et sa famille
Lundi 12 octobre
Se préserver du cancer

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21

- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26

- Taxi 06 99 44 56 66

- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98



HORAIRE MAIRIE :

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 8h45 -12h00
Samedi : 8h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 23 sept	Mercredi 16 sept
Mercredi 7 oct	Mercredi 30 sept
Mercredi 21 oct	Mercredi 14 oct

*Le prochain bulletin paraîtra en novembre
veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux
lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 15 octobre dernier délai.*

Merci.



ZOOM SUR...

... LES TRAVAUX

Aire de jeux

La sécurité a été améliorée pour les petits par la pose d'une clôture du côté du terrain de foot. Les voies d'accès aux jeux, ainsi que l'allée piétonne vont être refaites en enrobé courant septembre.

Les travaux de réalisation du skate-parc doivent commencer également ce mois-ci ou au plus tard le mois prochain



Chemin du pédibus

Cet été, les allées autour du terrain de foot numéro 2 ainsi que le chemin du pédibus permettant de passer de la résidence Rurale à l'allée Sainte-Ursule ont été refaites en stabilisé. Elle sont autorisées aux piétons et aux poussettes mais interdites aux 2 roues motorisés.

Travaux de voirie

Le marché a été conclu avec la société Binard pour les travaux de voirie qui seront terminés avant la fin de l'année. Le marquage au sol vient d'être effectué en début de ce mois sur l'ensemble de la commune. La pose des panneaux manquants est en cours. Le quartier La Croix passe en zone de circulation partagée (limitation à 20 km/h), ainsi que la résidence Croix Madec. Un passage piéton a été créé au niveau de l'école pour traverser en direction de Parc Foen.

Bâtiments publics

Durant l'été la scène de la salle Ty Kreis-Ker a été refaite. Avec sa nouvelle forme, un rideau de fond de scène et de nouveaux éclairages, il devrait être plus agréable et confortable de l'utiliser pour les différents spectacles annuels. Une rampe d'accessibilité en arrière scène a été également réalisée.

À l'école, les problèmes d'humidité et d'infiltration ont été traités et les cloisons de la salle de CE2 ont été repeintes.

Éclairage public

Un lampadaire a été installé en haut de la voie romaine au niveau du passage piéton. Ce passage a été prolongé, en partie sur la chaussée par des marquages au sol et en partie sur l'accotement pour un accès plus sécurisé jusqu'à l'abri bus de la route de Penhep.

Le passage des fourreaux d'éclairage public et autres réseaux rue des Prairies sera réalisé avant la fin de l'année.

Infos Pratiques

ADIL

URBANISME - DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Je viens de déposer une déclaration préalable de travaux en mairie pour la construction d'un abri de jardin.

Il m'a été indiqué que je devrai procéder à un affichage sur ma propriété suite à l'accord de la mairie. Comment faire?

Vous devrez effectivement procéder à l'affichage d'un extrait de cette autorisation sur votre terrain et le maintenir pendant toute la durée des travaux.

Cet affichage doit être effectif dès la notification de l'autorisation et être maintenu pendant toute la durée du chantier. Le respect de cette formalité est très important : la date d'affichage sur le terrain est le point de départ du délai de 2 mois accordé aux tiers pour contester votre autorisation s'ils estiment que celle-ci leur porte préjudice.

L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire dont les dimensions doivent être supérieures à 80 centimètres. Le panneau doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient lisibles de la voie publique. Il est possible de trouver ce genre de panneau dans les magasins spécialisés.

Il doit comporter le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale du bénéficiaire, la date et le numéro du permis, la nature du projet et la superficie du terrain, l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté ainsi que mention de l'obligation de notifier tout recours administratif ou tout recours contentieux à l'auteur de la décision et au bénéficiaire de la décision prise sur la déclaration préalable.

Dans l'hypothèse présente, il devra également indiquer la surface du plancher ainsi que la hauteur de l'abri de jardin.

A noter : dans les 8 jours qui suivront la délivrance de l'autorisation, la mairie procédera également à l'affichage d'un extrait de l'autorisation, durant au minimum 2 mois.

DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du docteur Pouliquen à Landerneau.

Lundi 14 septembre de 15h à 19h ;

Mardi 15 septembre de 14h à 18h ;

Mercredi 16 et jeudi 17 sept. de 8h à 12h.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



SOLIDARITÉ

Touchés par le problème de l'accueil des réfugiés qui affluent vers l'Europe pour se mettre à l'abri des violences et de la guerre, nous sommes quelques Saint-Urbannais à nous être déjà inscrits à l'initiative « CALM »* qui recueille les propositions d'hébergement de réfugiés.

Comme beaucoup en France actuellement nous ne pouvons rester sans réagir devant le drame que vivent ces populations qui se trouvent obligées de quitter leur pays.

Par le passé les habitants de Saint-Urbain se sont déjà montrés accueillants envers des étrangers. Il s'agit maintenant d'accueillir des personnes qui auront obtenu le droit d'asile en France.

Cette démarche d'accueil peut se faire de diverses façons, au delà de l'offre d'hébergement. Ces familles vont être confrontées à la satisfaction des besoins élémentaires : se nourrir, s'habiller, se soigner, se déplacer, se repérer, communiquer, vivre en société, pour les enfants : être scolarisés...

Les personnes volontaires peuvent se faire connaître à la mairie en vue de la constitution d'un collectif d'accompagnement. La commune pourra s'appuyer sur ce collectif et sur un réseau de bonnes volontés pour répondre à l'attente des familles réfugiées.

* CALM : un réseau solidaire pour héberger des réfugiés.

Fanch et Anne-Marie DANTEC, Éliane et Yvon CUZON

FÊTE DE QUARTIER

Samedi 30 août, comme le temps était incertain, les résidents de Balanec se sont retrouvés salle Ti an Holl pour leur fête annuelle de quartier. Environ 40 personnes étaient présentes pour passer une journée dans la bonne humeur malgré la fraîcheur du temps.



ÉLECTIONS

**ÉLECTIONS RÉGIONALES DE DÉCEMBRE
IL EST ENCORE TEMPS DE S'INSCRIRE !**

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1^{er} décembre.

Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.



Communiqués de la Mairie

LA RUE N'EST PAS UNE POUBELLE .

Laisser ses déchets sur la voie publique est interdit. Et le 26 mars dernier l'amende encourue est passée de **150 € à 450 €**.

Tous les types de déchets sont visés : mégots, sacs plastique, déjections canines, poubelles, liquides insalubres, matériaux, bouteilles, canettes, ...

Du côté de Prat ilis



Déchets récupérés derrière les conteneurs à verre.

Infos Pratiques

LE BAROCH

horaires d'hiver

Le Bar Tabac Alimentation de la commune vous accueille du lundi au vendredi de 7h à 12h45 et de 15h45 à 20h. Le samedi de 8h à 13h et de 16h30 à 20h ainsi que le dimanche de 8h à 13h. Le jeudi est le jour de la fermeture hebdomadaire.

Tel 02 98 25 00 00

FORMATION DES ANIMATEURS ET DES DIRECTEURS EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

BAFA, Formation Base du 24 au 31 Octobre 2015 au CPIE Vallée de l'Elorn à Loperhet, 540 €.

Pour en savoir plus, www.bafa-bafd.gouv.fr

Nous contacter <http://bafa-bafd.ubapar.org> ou 09 62 06 50 52



LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 14 au 18 septembre	Betteraves* et maïs à la vinaigrette Jambon grillé Gratin de choux fleur Camembert Fruit de saison	Pastèque Dinde au curry Pommes de terre vapeur* Flan au caramel	Crêpe au fromage Poisson meunière Semoule* ratatouille Gouda Pêche	Courgettes* râpées chèvre Lasagnes Salade Ile flottante
Du 21 au 25 septembre	Tomates mozzarella Saucisse de Francfort Lentilles Mousse au chocolat	Carottes* râpées Boulettes d'agneau Frites Fromage blanc	Terrine de campagne Poulet rôti Haricots verts Leerdamer Fruit <i>pain bio</i>	Melon Dos de lieu Pommes de terre au four Kiri Tarte aux pommes
Du 28 septembre au 2 octobre	Pastèque Omelette Coquillettes Crème dessert vanille	Céleri râpé Parmentier de poisson Salade Fromage blanc aux fruits	Surimi mayonnaise Steak poêlé Carottes* braisées Saint Paulin Fruit	Salade verte feta Blanquette de dinde Boulghour* et brunoise de légumes Éclair au chocolat

* : ingrédients issus de l'agriculture biologique

RENTREE SCOLAIRE --2015--



Enseignant	Niveau	Nb d'élèves
Gaëlle GOURVÈS	CE2	21
Sylvie BOUÉ	CM1	21
Céline BEAUGENDRE	CE1	27
Adeline POULMARCH	PS2/PS1	25 (17 + 8)
Daniel GOURMELON (Directeur)	CM2	23
Yann SIMON	MS/PS2	27 (22 + 5)
Véronique BERNIER	GS/MS	25 (20 + 5)
Nolwenn PRIGENT		
Martine LE MARTELOT	CP	28
Absentees sur la photo :		
Amandine LEMEUNIER, Marielle BOMER.		
Total élémentaire 120		
Total maternelle 77		

Nolwenn PRIGENT remplace Daniel GOURMELON pendant son temps de décharge administrative.
Le remplacement d'un enseignant absent sera effectué par Amandine LEMEUNIER (brigade rattachée à l'école).
Une aide à la vie scolaire (AVS) assiste 3 élèves de l'école : Marielle BOMER assure 24 heures en CE1 et CE2.



Le personnel affecté à l'école de gauche à droite :

Stéphane LIÉGAUX
Patricia DIETSCHY (Aide maternelle de PS1/PS2)
Laurence NOËL (Aide maternelle PS2/MS)
Claudine AUTRET (Aide maternelle de la classe de GS)
Séverine LAVENETTE
Eminé AYDOGAN

Absente sur la photo : Stéphanie CHERTIER

Elles participent aux TAP et à la garderie.

AIDE AUX DEVOIRS

Tout d'abord, merci à tous les bénévoles qui depuis 8 ans aident les enfants à faire leurs devoirs, dans le cadre de la garderie périscolaire.

Vous aimez le contact avec les enfants, vous souhaitez transmettre des connaissances ?

Pour agrandir cette équipe, et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles, le lundi ou le

jeudi, de 17h à 18h. Même une présence occasionnelle, telle 2 fois par mois, grossirait le nombre des 9 encadrants.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Pascale CORRE DIVERRES, adjointe au maire, en charge des affaires scolaires au 02 98 25 03 04.



TAP

Après 8 semaines de vacances, le chemin de l'école est à nouveau foulé par les enfants et leurs parents. De même, les rythmes scolaires reprennent avec les ateliers du vendredi à partir de 15h00. L'organisation reste semblable à l'an dernier, avec les mêmes intervenants professionnels extérieurs qui ont tous souhaité renouveler leur convention de partenariat avec la commune pour l'année entière. De même nos agents sont motivés pour poursuivre les animations avec les enfants. La rentrée est donc plus sereine pour tous.

Les inscriptions aux TAP se font toujours par période scolaire. Cependant cette année, chaque atelier du vendredi sera facturé 2 €, correspondant à 1h30 de TAP à comparer aux 2,16 € l'heure de garderie. Les inscriptions doivent être respectées de façon à assurer la sécurité des enfants, mais aussi à assurer un bon fonctionnement des animations. En effet, ces dernières sont généralement progressives sur la période. Au programme :

Elémentaire	
Jeux d'échecs	Ligue de Bretagne d'échecs
Monde maritime	CNRL Centre nautique de Rostiviec Loperhet
Vie en breton	SKED
Cuisine	Stéphanie/Eminé
Arts plastiques	Sofi
Sport-Handball	Elorn Handball
Théâtre	Fonderie théâtrale

Maternelle	
Cuisine	Patricia
Jeux et livres	Laurence
Arts créatifs	Eminé/Séverine
Livres et créations	Claudine

Un changement tout de même pour le mercredi midi. Nous avons mis un terme au passage du car à 12h05 pour conduire les enfants inscrits à l'ALSH de Loperhet, en raison d'un coût trop onéreux pour les familles.

La mairie a donc mis en relation les 3 familles intéressées pour cette année scolaire, de façon à ce qu'elles puissent s'arranger.

A noter toutefois que la MPT anime La Passerelle pour les 9-11 ans. Ce dispositif fait le lien entre l'accueil dans un ALSH et un espace jeunes. N'hésitez pas à contacter la MPT pour plus d'informations. Bonne reprise à tous !

MPT

Cet été les activités ont à nouveau plu aux jeunes, que ce soit le séjour à Marseille, le séjour canyoning en Espagne, le kayak au Conquet, le surf à Penmarc'h, la vidéo à Pleumeur-Bodou (village gaulois), le Futuroscope ou le camping à Telgruc.



Parlons un peu des activités à la journée : multisport, stand up paddle, catamaran, char à voile, kayak, rando à l'île de Batz, skate, accrobranche, foot, équitation, plage, golf, tir à l'arc, 3 curés, paint ball, laser game, soirée ciné... et pour clôturer un été bien rempli, un après-midi multi-jeux avec les autres espaces jeunes du pays de Landerneau-Daoulas, au terrain de Saint-Urbain.

Les activités se poursuivent avec Julien et la MPT/CS de Landerneau :

- Le foyer : les vendredis de 20h à 22h et les samedis de 14h à 18h
- La passerelle pour les 9-11 ans le mercredi après-midi
- Les vac'ados pendant les vacances scolaires. Le programme de la Toussaint sera disponible environ 2 semaines avant les vacances, à la mairie, sur le site de la commune ou sur le site de la MPT : <http://mptlanderneau.org>
- Les séjours ski aux vacances de printemps et d'été (mais il faut patienter un peu...)
- La création de la Junior asso : vous en saurez plus prochainement.

N'hésitez pas à contacter la MPT pour plus de renseignements au 02 98 21 53 94.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Notre vie associative est dynamique. Le nombre de stands des diverses associations de Saint-Urbain en était le reflet lors de ce forum: des activités sportives aux activités musicales, en passant par les associations caritatives, la culture, les loisirs créatifs, l'école, la jeunesse... Les membres des différentes associations ont pu recruter de nouveaux adhérents et exposer le programme de leurs activités pour cette saison 2015-2016. Les fidèles des Poquelins de Lannurvan ont pu voir la scène de théâtre rénovée et agrandie.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent à la vie de notre commune. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site de la mairie concernant chacune de ces associations (horaires, contact).



NATURVAN

La Naturvan Team organise, le samedi 19 septembre, sur la commune de Saint-Urbain son traditionnel TRAIL DE LA MIGNONNE comptant pour le challenge Armorik Trail.

Au programme 3 distances :

26 km : départ à 14h30

12,5 km : départ à 15h00 (ouvert aux marcheurs)

7 km découverte : encadré, sans dossard ni classement - départ à 15h05

Les parcours sont les mêmes que l'an passé... sauf la fin ! Juste une petite patate en plus, histoire de bien mériter sa bière à l'arrivée !!

Programme marches du dimanche

20 septembre : circuit du Mougau (Commana) départ **13h30**.

Pour le reste de l'année les départs se font à 14h45 de la mairie.

4 octobre : Daoulas Porz Beac'h

18 octobre : Hanvec Menez Bian

8 novembre : Pencran

22 novembre : Irvillac

6 décembre : Daoulas Pouligou

Si les prévisions météo sont favorables, le groupe sera prévenu par Internet le vendredi pour effectuer une marche à la journée au moins une fois par mois.

Contacts : Gaëla au 09 80 89 28 66 - Michel au 02 98 25 02 70



TOUS ENSEMBLE

L'atelier « Internet » de « Tous ensemble » poursuit son activité d'initiation en 2015-2016 : initiation aux courriels, recherches sur Internet, photos et webcam, commandes sur sites en ligne, etc. L'activité se déroule à « Ti an Holl ». Il y a peu de théorie, surtout de la pratique.

Nous lançons donc un appel à bonne volonté pour trouver de nouveaux accompagnateurs auprès de gens qui, sans être des spécialistes, ont l'habitude d'utiliser leur micro-ordinateur : courriels, navigation sur Internet, traitement de texte... L'équipe des accompagnateurs déjà volontaires les soutiendra pour qu'ils maîtrisent les autres points du programme d'activités.

N'hésitez pas à nous contacter pour en parler et rejoindre l'équipe. Contact : Manu Corre 02 98 25 00 92 et Yvon Cuzon 02 98 25 00 61.

Fleur du Mékong

Comme chaque année, l'Association

FLEUR DU MEKONG
propose son repas Jambon à l'os
le 18 Octobre à midi.

REPAS complet, boissons comprises

Adultes : 13 €

Enfants, - de 12 ans : 6 €

Plats à emporter (sans apéro, salade, fromage, boissons) 10 €

Le bénéfice de cette manifestation est destiné à aider au financement de repas de « cantines des rues » et de nos projets tels que bibliothèques, blocs sanitaires, jeux de cour dans les écoles ou lieux de rencontre de nos filleules dans la région du Delta du Mékong près d'Ho-Chi-Minh-Ville au Sud Vietnam.

Nous vous espérons nombreux à ce repas afin d'apporter votre soutien à nos projets.

Pour toute inscription à ce repas, pour toutes informations

sur l'association, contacter : Michelle ou Jean Depasse 02 98 25 00 93 ou fleurdumekong@wanadoo.fr



Ensemble Paroissial

Propose aux enfants, dès le CE1 un parcours de catéchèse familiale, puis dès le CE2 une découverte plus approfondie par des rencontres mensuelles le dimanche matin, de 9h45 à 12h.

Le caté reprend le dimanche 27 septembre. Une réunion d'information est fixée au vendredi 18 septembre à 20h30, au presbytère de Daoulas, 24 rue de l'Eglise.

Les inscriptions se font auprès de Rolande GUYADER au 02 98 20 61 14.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez aussi contacter la permanence au 02 98 25 80 47 ou vous rendre au presbytère de Daoulas tous les matins de 9h30 à 11h30, excepté le dimanche.

Journées du Patrimoine

Chapelle de Trévarn

19 et 20 de 14h-18h :

Visites libres et commentées de la chapelle. Projections de vidéos sur les travaux réalisés depuis 1991 et sur les calvaires de la commune.

Le 20 septembre de 14h à 18h :

Ateliers pédagogiques et jeu de piste autour du hameau de Trévarn entre chapelle, calvaire et Kanndi.



ES MIGNONNE

GRAND MOULES FRITES

À la salle Ty Kreis-Ker de SAINT-URBAIN
Samedi 10 octobre à partir de 19h,

Apéritif - Moules Frites à volonté !

Poire Belle Hélène- Café

Formule Adulte à 12 €

Formule Enfant à 6 €

Formule à Emporter à 9 €



Renseignements et réservations au 06 60 70 46 47
ou au 06 60 71 67 45.

1995-2015 BREF ON A 20 ANS !!!

Le 6 juin 2015 l'Entente Sportive de la Mignonne, l'ESM, a fêté ses 20 ans sur sa prairie de Saint-Urbain.



Le DVD qui retrace les 20 années du club est bouclé. Il n'attend plus que les dernières réservations pour être distribué. Bien évidemment il contient en bonus, des photos, des films, de cette journée anniversaire. Vous voulez revivre des moments forts, voir des joueurs, des acteurs clés ou des supporters au fil du temps... Alors n'hésitez plus ! Avec seulement 5 €, vous vous surprenez à rire, raconter l'histoire du club, et probablement à refaire les matchs.

Inscription auprès de Madame Nelly FOUCOURT
Trésorière ESM

35 BIS Résidence de Kerdostin – 29800 Saint-Urbain

Joindre le règlement, sans omettre de préciser vos noms, prénom, adresse postale et Internet ainsi que votre n° de téléphone.



ANIMATION ÉCOLE

L'association de parents d'élèves Animation École s'est réunie pour sa toute première assemblée. L'occasion de faire un point sur le bilan financier très satisfaisant de l'année passée et d'élire le nouveau bureau. Marie-Pierre GEULIN LOEVENBRUCK, Présidente ; Myriam MOIRE, Vice présidente ; Laëtitia LE MOAN, Trésorière ; Anne HELIASSE, Vice trésorière ; Cindy SENE, Secrétaire et Séverine MESGUEN, Vice secrétaire.

Dates ou événements à retenir :

LOTO : vendredi 6 novembre 2015 à 20h à Ty Kreis Ker

Vente de chocolats de Noël

Traditionnel repas de l'école : samedi 27 février 2016

L'opération viennoiseries : dimanche 24 avril 2016

Vente de pâtisseries pour la fête des mères : dimanche 29 mai 2016

Kermesse de l'école : dimanche 19 juin 2016

Collecte de journaux : chaque dernier samedi du mois de 10h30 à 12h au hangar communal.

Autant de manifestations qui demandent la mobilisation de nombreux bénévoles et c'est avec plaisir que nous avons pu accueillir cette année, de nouveaux parents, qui n'ont pas hésité à s'engager en tant que référents sur certaines actions. La prochaine réunion est fixée au mardi 6 octobre 2015 à 20h30 salle des maîtres.

Si les valeurs : bonne humeur, dynamisme et détermination vous parlent, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

P'tit Ciné : innove

Les enfants de 4-12 ans retrouveront le cinéma avec une séance par mois, le mercredi après-midi. Le transport sera toujours assuré par les cars Labat vers le cinéma L'Image à Plougastel. Le montant annuel de l'adhésion est de 2,00 €.

Cette année l'association étend son offre aux ados (+ 14 ans) et aux adultes avec la création de la carte « P'tit Ciné Week-End ». En y adhérant, vous bénéficiez du tarif abonné sur toutes les séances, du vendredi au dimanche inclus. Il suffit de présenter sa carte d'adhérent « P'tit Ciné » à la caisse du cinéma afin d'obtenir la réduction.

Le montant de la carte est de 3,00 €, elle est valable jusqu'au 30/09/2016 et peut être retirée tout au long de l'année auprès d' Anne-Marie GOURMELON.

Contact 02 98 25 01 61 ou par courriel : gourmelon.famille@wanadoo.fr

La contribution des adultes permet également à l'association de poursuivre son action éducative, ludique et culturelle auprès des enfants le mercredi après-midi.

Les poquelins

Reprise du théâtre le mercredi 23 septembre : séance de 17h à 18h ou 18h à 19h.

Pour les inscriptions ou renseignement contacter Amélie MOAL au 02 98 25 02 09 ou par courriel lespoquelins@orange.fr

Séances tous les mercredis sauf vacances scolaires.

Pédibus

La Ligne N°1 du pédibus de Saint-Urbain existe depuis plusieurs années maintenant, son organisation est simple :

Un départ chaque matin d'école, à 8h40 en haut de la résidence rurale.

Les enfants sont conduits à l'école sur un trajet sécurisé traversant la résidence rurale, Park Névez et l'allée Sainte Ursule (avec 2 points de « ramassage »).

Le pédibus est ouvert à tous les enfants de l'école, qu'ils résident dans les rues traversées ou pas. Il fonctionne grâce aux bénévoles (parents, grands-parents, retraités...) qui sont toujours les bienvenus.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des accompagnateurs, même occasionnellement, vous pouvez contacter Gurwann MOIRE au 02 98 25 02 06 ou par courriel à l'adresse suivante :

pedibus.lannurvan@gmail.com



ASAMBLES

Programme des mois de septembre et octobre.

- Mardi 29 septembre : visite de l'entreprise « Les Ouessantines », à Pencran. Visite gratuite suivie d'une dégustation.
- Vendredi 2 octobre à 18h30 : Assemblée générale de l'association salle Kejadenn
- Samedi 3 octobre, 14h30 : 8^e dictée de Logonna, salle Kejadenn. Inscription : 5 € par adulte (gratuit pour les scolaires accompagnés de moins de 16 ans). Les résultats financiers de cette manifestation seront reversés à l'association « Avec toi Margot ».
- Jeudi 8 octobre : visite commentée de l'exposition Alberto Giacometti aux Capucins, à Landerneau.

Renseignements et inscriptions :

Jean-Pierre Verhaeghe 2 route de L'anse du Roz 29460 Logonna-Daoulas (tel : 02 98 20 64 55)

Courriel : asambles.logonna@gmail.com



HUMANITAIRE

La **Croix Rouge de Landerneau** recherche des bénévoles pour :

- **Visite de courtoisie** : vous avez du temps à partager, vous souhaitez aider les autres. Nous recherchons des bénévoles pour des visites de courtoisies qui permettent à des personnes âgées ou isolées de recevoir la visite à leur domicile de bénévoles pour parler, jouer, se promener, rompre leur isolement. Contact : 07 80 41 24 29.
- **Urgence et secourisme** : nous recherchons des secouristes de niveau PSC1, PSE1 et PSE2 mais également des formateurs PAE3 (Formateur PSC1), PAE1 (Formateur PSE1 et PSE2).



Vous n'êtes pas formés mais vous souhaitez intégrer notre unité, vous pouvez également nous contacter au 06 67 14 01 10.

Si vous êtes intéressés pour intégrer nos équipes, vous pouvez vous présenter le 3^e vendredi du mois au local de la Croix Rouge, Allée des Haras, Landerneau à 20h30 ou nous contacter par courriel : ul.landerneau@croix-rouge.fr.

Le Comité du canton de Daoulas du **Secours Populaire Français** et l'Amicale laïque de L'Hôpital-Camfrout organisent un **LOTTO**

à Loperhet le dimanche 20 septembre
à 14h salle du Trimaran.

Il sera animé par Malou de Brest. À gagner des bons d'achats de 300, 200, 150 et 100 €, un réfrigérateur...



JOURNÉES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, qui se tiendront le **samedi 19 et le dimanche 20 septembre**, le Musée de la Fraise et du Patrimoine organise :

- une visite interactive du musée, samedi et dimanche de 14h à 18h ;
- une visite guidée du grand calvaire, samedi et dimanche dès 16h ;
- une visite des 8 chapelles de la presqu'île, dimanche de 14h à 18h.

Sports

LOPERHET

École d'équitation de **Gorre-Menez** : inscriptions à partir de 6 ans.
Renseignements au 02 98 07 03 74 ou par courriel : cpie@wanadoo.fr
Site : www.cpie-elorn.net

DAOULAS

Le judo club du canton de DAOULAS (JCCD) propose pour un public de 5 à 99 ans différentes activités :

- Le judo et baby judo à partir de 5 ans (loisirs et compétitions).
- Le Jiu Jitsu à partir de 14 ans.
- Le Taiso (gymnastique japonaise).
- Le Handijudo à partir de 8 ans.

À noter que les jeunes en situation de handicap sont associés à un groupe de jeunes judokas dits valides.

Les activités sont encadrées par des professeurs diplômés d'état.

Le JCCD propose également pour cette nouvelle année 2015-2016 une activité de Qi Gong Santé.

Contact : Alain Bellec 06 14 44 65 11.

Cours de breton

LANDERNEAU

L'association **Ti ar Vro Landerne-Daoulaz** propose des cours de breton à la salle municipale, quai du Léon (1^{er} étage) :

- débutants : mardi 20h30 - 22h
- niveau 2 : mercredi 20h30 - 22h
- niveau 3 : lundi 20h30 - 22h
- niveau 4 : jeudi 20h30 - 22h

Contact : 06 33 62 75 15 ou courriel : tiarvrolandernedaoulaz@gmail.com

L'HOPITAL-CAMFROUT

L'association **Ar froud birvidig** organise à nouveau des cours de breton dans la salle Ti war Vein.

Trois niveaux sont proposés :

- Débutants : le vendredi de 18h30 à 20h
- Personnes ayant quelques connaissances de la langue : le mercredi de 19h à 20h30
- Confirmés le mardi de 18h30 à 20h

Groupe de lecture le lundi de 17h45 à 19h15

Adhésion : 15 € + frais de participation aux cours : 85 €.

Renseignements et inscriptions, auprès de :

- Fañch Kermarec, tel : 02 98 20 67 73.
- Jakez Emzivat, tel : 02 98 25 88 28.

BIODIVERSITÉ

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Nous protégerons nos abeilles !

Introduit accidentellement en 2004 en France, cette **espèce exotique envahissante** s'adapte remarquablement à notre écosystème et menace sérieusement l'apiculture et la biodiversité des espèces locales.

Vespa velutina, le frelon à pattes jaunes
 Taille : 30 mm
 Tête noire, face jaune orangée
 Thorax noir
 Pattes aux extrémités jaunes
 Abdomen noir avec un large anneau orange

Nid Primaire
 Au printemps, chaque fondatrice construit seule son nid dans un lieu protégé. De forme sphérique, ce nid sera éventuellement quitté si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant.

Nid de frelon asiatique
 Forme sphérique à piriforme
 Petite ouverture sphérique et latérale
 taille : 60x80 cm
 Le nid définitif est généralement en hauteur, dans les arbres (à plus de 10 m) mais on peut également en trouver dans les bâtiments ou les haies.

Frelon européen
 Espèce locale - Taille : 40 mm

STOP à la prolifération de frelons asiatiques!
 Si vous avez identifié un nid : Contactez votre mairie ou la FDGDON de votre département afin de procéder gratuitement à sa destruction par un désinsecteur référencé*.

Renseignements :
 • FDGDON Finistère : 02 98 26 72 12
 • FDGDON Morbihan : 02.97.63.09.09
 • FDGDON Côtes d'Armor : 02.96.01.37.90
 • FDGDON Ile-et-Vilaine : 02.23.48.26.23

FDGDON
 Région BRETAGNE

Environnement

MA RUCHE : JE LA DECLARE !

La déclaration annuelle des ruchers : une obligation réglementaire dès la 1^{ère} ruche, un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maîtrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre la loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie surveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe. Le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre :

- Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.

- Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Ma déclaration 2015 ?

A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 Octobre 2015.

Ma déclaration 2016 ?

A réaliser si possible sur le site entre le 1^{er} novembre 2015 et le 28 février 2016.



La Communauté, en accord avec l'ensemble des communes de son territoire, vient de s'engager dans la lutte contre le développement des frelons asiatiques en signant une convention avec la Fédération départementale de groupement de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON).

Le frelon asiatique présente en effet non seulement un risque sanitaire mais aussi un risque environnemental. Dans ce cadre, chaque commune doit désigner un référent qui sera l'interlocuteur privilégié de la fédération et aussi la personne en contact avec la population pour faire les premiers repérages après signalement, ceci afin de déclencher l'intervention des agents de la fédération ou les agents d'entreprises mandatées par elle.

Notre référent pour la commune est Jean-Louis NICOL, apiculteur (02 98 25 06 15). En cas de détection de frelon asiatique, ne jamais entreprendre de le détruire seul. Cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel. Merci donc de bien vouloir contacter notre référent commune ou de prendre contact directement avec la FDGDON 29 au 02 98 26 72 12 qui identifiera l'espèce et procédera à la destruction du nid.

Soyez vigilant surtout au moment des élagages car la présence de frelons asiatique sur la commune est avérée.